



La nouvelle saison culturelle
à Horizinc

La vie de notre COMMUNE

► 2017 année électorale

L'année 2017 sera marquée par deux scrutins généraux au suffrage universel :

- **L'élection du Président de la République**
 - 1^{er} tour : **23 avril 2017**
 - 2^e tour : **7 mai 2017**
- **Les élections législatives**
 - 1^{er} tour : **11 juin 2017**
 - 2^e tour : **18 juin 2017**

LE VOTE À BOUVRON

Refonte de la liste électorale : elle sera effective au 1^{er} mars 2017.

De nouvelles cartes d'électeurs seront éditées et distribuées fin mars 2017.

La commune profite de cette refonte pour créer **un troisième bureau de vote**.

Les bureaux seront ainsi répartis :

Bureau n° 1 ► **Lieu de vote : Mairie**

Centre de la commune entre la RD 16 (côté gauche) en direction de Campbon et la RN 171 (côté droit) en direction de Savenay.

Bureau n° 2 ► **Lieu de vote : Salle de la Minoterie**

Nord de la commune entre la RD 16 (côté droit) en direction de Campbon et la RD 102 (côté gauche) en direction de Guenrouët.

Bureau n° 3 ► **Lieu de vote : Salle plurivalente du groupe scolaire Félix-Leclerc**

Est-Sud-Est de la commune délimitée par la RN 171 (côté gauche) en direction de Savenay, la RD 16 (côté droit) en direction de Fay-de-Bretagne et la RD 102 (côté droit) en direction de Guenrouët.

Les plans de ce nouveau découpage sont affichés en mairie.

PETIT RAPPEL

Pour voter, chaque électeur doit nécessairement présenter une pièce d'identité.

Du fait de la création d'un 3^e bureau la Commune fait appel aux habitants et recherche :

❶ Des scrutateurs pour le dépouillement

cette mission consiste à ouvrir les enveloppes de vote une à une ; déplier le bulletin et le passer à un autre scrutateur qui le lit à voix haute et intelligible.

Les noms portés sur les bulletins sont relevés sur des feuilles préparées à cet effet par au moins deux scrutateurs.

❷ Des assesseurs pour la surveillance du scrutin

cette mission consiste à effectuer le contrôle des émargements, tandis qu'un autre procède immédiatement après à l'estampillage des cartes électorales.

INFO SUR LE VOTE PAR PROCURATION

Le vote par procuration est une procédure qui permet à un électeur qui ne pourra pas voter personnellement le jour de l'élection de confier son vote à un électeur de son choix qui votera à sa place et qui devra être inscrit sur la liste électorale de la même commune. Le mandant (celui qui donne procuration) devra faire **une démarche auprès de la gendarmerie la plus proche, d'un commissariat de police ou du Tribunal d'Instance**.

Nombre de procurations

Un même mandataire pourra être porteur :

- soit d'une seule procuration établie en France
- soit d'une procuration établie à l'étranger et d'une procuration établie en France
- soit de deux procurations établies à l'étranger.

Le mot DU MAIRE

► Le Pôle enfance à la Biennale d'architecture de Venise 2016

En février dernier nous avons inauguré notre Pôle enfance. Sa conception est très innovante. Nous l'avons choisie en plaçant les usagers dès le départ au cœur de la réflexion sur le bâtiment. C'est cette démarche qui a retenu l'attention des commissaires de la **Biennale d'architecture de Venise 2016 pour laquelle le Pôle enfance a été sélectionné et présenté dans le pavillon français.**

Pourquoi une telle nomination ?

Cette nouvelle approche a été réalisée au sein d'un P.C.I (Processus de Conception Intégrée) qui a positionné tous les acteurs autour de la table : enfants, enseignants, parents, élus, personnel municipal des services techniques et des écoles, cuisinier, animateurs scolaires, chauffeurs de bus... C'est ainsi que les architectes ont ensuite traduit les conclusions des ateliers de travail en prenant en compte les souhaits de chacun, avec le souci d'optimiser la conception du nouveau bâtiment dans sa distribution spatiale et environnementale en recourant à des matériaux naturels, sains, locaux et des ressources de proximité.

Cette distinction nous conforte dans nos choix de travailler sur nos projets à la manière d'un puzzle, et je comparerais cette réflexion au travail du luthier : chaque pièce du violon est interdépendante, toutes doivent s'emboîter au plus juste pour donner le son voulu et attendu. **Nos projets doivent créer une dynamique locale**, où doivent s'interconnecter les données environnementales, celles du meilleur cadre de vie, de santé, des usages. À l'école, par exemple, c'est avec cette méthode que les murs ont été construits en partie par les enfants avec l'argile extraite sur place, du chanvre du terroir, que la restauration scolaire est 100 % bio, que le 0 phyto



Marcel Verger dans le pavillon français

s'est imposé pour traiter les espaces extérieurs, que les salles de classe ont été dimensionnées pour le bien-être des enfants, que des igloos en terre crue ont été imaginés pour que les enfants de maternelle puissent se reposer.

Avec le recul de ces quelques mois d'usage, nous pouvons constater que notre philosophie de départ, **la construction en participatif et collaboratif**, est un véritable moteur pour tous les usagers, petits et grands.

Ce Pôle enfance, tout comme la salle culturelle Horizinc ou encore notre travail sur le futur éco-quartier des Landes de Bardoul, par exemple, participe à l'attractivité de notre commune. Toutes ces réalisations s'inscrivent dans le développement futur du Centre-Bourg pour lequel nous menons une réflexion participative et collective depuis plusieurs années. **Notre Centre-Bourg demande à être rénové. Il doit dépasser son cap de contraintes actuelles. Mais il ne peut être pleinement attractif que si enfin la déviation se réalise.** Nous attendons avec impatience les décisions financières de l'État dans la loi de Finances 2017, et je peux vous assurer que l'équipe municipale suit quotidiennement le dossier.

Continuons ensemble à faire remonter nos usages dans le travail participatif que nous mettons en place à chaque réflexion sur nos projets. Il en va du bien-être de nos enfants, de l'amélioration de notre vie, de notre implication dans le vivre ensemble.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Marcel Verger.

Maire de Bouvron,

Vice-Président du Conseil départemental de Loire-Atlantique

S O M M A I R E	LA VIE DE NOTRE COMMUNE Un schéma pour l'aménagement du Centre-Bourg	2-19 12-13
	LA VIE SOCIALE Le don du sang pour soigner	20-23 20
	LA VIE CULTURELLE Top départ pour une nouvelle saison culturelle	24-27 26-27
	LA VIE ASSOCIATIVE La dynamique vie associative bouvronnaise	28-29 26-27
	ÉTAT CIVIL	30
	RENDEZ-VOUS CALENDRIER DES FÊTES	31-32

Magazine de Bouvron

Mairie de Bouvron
12 rue Louis-Guihot - 44130 BOUVRON
Tél. 02 40 56 32 18

www.mairie-bouvron.fr

Tirage : 1 700 exemplaires

Directeur de publication : Marcel Verger,
maire de Bouvron

Photo de couverture : Thierry Joigny

Imprimé sur papier recyclé
par l'imprimerie du Sillon - Savenay



► Comptes rendus des conseils municipaux fin 2015/2016 - Les principaux extraits

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2015

Urbanisme - Affaires foncières

Renouvellement de la convention avec la SAFER pour trois ans.

Autorise M. le Maire à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage public, à lancer les procédures nécessaires et signer les marchés concernant la déviation RN171.

Prend acte de l'enquête publique sur la déviation de la RN 171.

Environnement

Validation de l'inventaire des zones humides sur notre territoire.

Les rapports d'activité des services de l'eau potable et des déchets du Pays de Blain sont disponibles en Mairie.

Pays de Blain

Approbation du schéma directeur de coopération intercommunal sous réserve que les regroupements d'intercommunalité se fassent avec le consentement des maires et des intercommunalités concernées.

Modification des statuts de la Communauté de communes de la Région de Blain concernant la compétence en matière de sentiers de randonnées.

Finances

Trois dossiers (ancienne poste, création d'un logement d'urgence, réalisation d'un schéma d'aménagement et études préalables sur la rénovation urbaine du centre bourg) font l'objet d'une demande de subventions au titre du Contrat de Territoire.

Majoration de la redevance assainissement 2016.

Question diverse

Le Conseil municipal des enfants sera élu le 28 novembre 2015.

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2015

Bâtiment

Accord sur l'agenda d'accessibilité programmée.

Finances

Validation des décisions modificatives sur les sections Fonctionnement et Investissement.

Prestations de service

Adhésion à un service de fourrière-refuge animalier.

Infos Pays de Blain

Le Conseil communautaire s'est prononcé favorablement au Schéma de Coopération Intercommunale. Mise en place d'un Programme d'Intérêt Général sur la précarité énergétique.

Question diverse

Mise en place du Conseil municipal des enfants le 12 décembre 2015.



SÉANCE DU 23 FÉVRIER 2016

Scolaire - Enfance

Vote des subventions scolaires, allocation d'une participation pour les élèves de Bouvron fréquentant les écoles privées, accord sur les modalités de l'ALSH et de l'APS.

Finances

Coréalisation d'un spectacle avec la société AKL Production.

Personnel

Remplacement d'un contrat d'insertion par un emploi d'avenir.

Info Pays de Blain

Débats sur les travaux de la piscine, sur l'orientation budgétaire, le projet culturel de territoire et autres sujets comme la mutualisation des prestations de service, le plan local d'urbanisme intercommunal et le projet éducatif global.

La vie de notre COMMUNE

SÉANCE DU 22 MARS 2016

Finances

Adoption des comptes administratifs 2015.
Maintien des taux d'imposition 2015 pour 2016.
Adoption du budget primitif 2016.
Nouvelle demande d'une aide financière pour le local d'urgence.
Demandes de subventions pour un dossier au titre de l'accessibilité et la rénovation thermique de la Minoterie et l'Hôtel de Ville et pour un dossier au titre de la stratégie urbaine.

Question diverse

Transfert des services administratifs de la Mairie pour le 4 avril 2016.

SÉANCE DU 17 MAI 2016

Finances

Le Conseil municipal adopte les subventions aux associations pour l'année 2016.

Logement - Urbanisme

La commune de Bouvron reste candidate à l'accueil de réfugiés.
Rappel sur la participation pour « voies et réseaux » qui a disparu au profit de la « taxe d'aménagement ».

Droit - Justice

Tirage au sort des jurés d'Assises.

Info Pays de Blain

Nomination de la future piscine : Centre Aquatique Canal et Forêt et réflexion pour une gestion par délégation de service public (DSP). Le diagnostic sur le Projet Culturel de Territoire est terminé.

Question diverse

Mise en vente du livre « La Reddition ».
Sollicitation de la CAF pour une participation financière pour l'achat d'un tout nouveau logiciel de gestion des services d'accueil périscolaire et de loisirs sans hébergement ainsi que du restaurant scolaire.

SÉANCE DU 5 JUILLET 2016

Finances

Approbation de la proposition de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement des travaux de réhabilitation et de mise aux normes d'accessibilité de l'Hôtel de Ville et des salles de la Minoterie.
Signature d'une convention d'assistance avec la société Véolia.

Personnel

Création d'un poste de contractuel pour la prochaine année scolaire.

Culture

Renouvellement de la convention avec l'association « Musique et Danse en Loire-Atlantique ».

Info Pays de Blain

Approbation de quatre modifications des statuts de la Communauté de communes.
Approbation du principe d'une modification simplifiée du PLU.

Relance du programme de construction du Village Retraite par Habitat 44.

Question diverse

Essai d'ouverture de l'accueil de loisirs le mercredi matin de 9h00 à 12h00 pour les enfants de l'école privée. Durée : six semaines à partir de la rentrée.

SÉANCE DU 30 AOÛT 2016

Aménagement foncier

Autorisation à signer les marchés Lot 1 « terrassement, voiries » et lot 2 « plantations » concernant la déviation RN171.

Info Pays de Blain

Le dossier sur l'enquête publique sur la révision du SCOT Nantes Saint Nazaire est disponible au siège du Pays de Blain et sur internet dès le premier jour de l'enquête.
La piscine communautaire ouvre le 30 septembre 2016.



La vie de notre COMMUNE

Question diverse

Journées du Patrimoine les 17 et 18 septembre à Bouvron.

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2016

Foncier

Approbation de l'acquisition foncière destinée à parfaire l'emprise de l'éco-quartier.

Désaffectation de l'usage public du site Village Retraite pour une mutation à un établissement public.

Mise en place de l'outil cartographique du système d'information géographique dans le logiciel de gestion des autorisations du droit des sols (convention avec la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres).

Pays de Blain

Adoption de la modification des statuts du Conseil communautaire du Pays de Blain intégrant les modifications induites par la loi NOTRe ; adoption du rapport de la CLET et approbation de l'adhésion à un groupement de commandes piloté par le Pays de

Blain.

Environnement

Prise de connaissance du rapport d'activité de l'exercice 2015 de Atlantic'Eau consultable en mairie.

Transfert de compétence « Infrastructure de recharge des véhicules électriques » au SYDELA.

Évolution de la procédure de la Zone d'Aménagement Concerté du PABA vers un dépôt de permis d'aménager.

Question diverse

Les travaux de mise aux normes de l'Hôtel de Ville sont terminés en décembre. Réouverture au public mi-janvier et inauguration officielle le 11 février 2017.

Le Pôle enfance présenté à la Biennale architecturale de Venise : la démarche de rendre acteurs les usagers du Pôle enfance est en phase avec les modes de constructions constatés dans différents pays européens et même au Japon.

Le Conseil municipal des enfants a un an

Le Conseil municipal des enfants, pensé comme un outil d'éducation à la citoyenneté, a été mis en place il y a un an. Il permet aux enfants de se confronter aux enjeux de la vie en société par l'apprentissage de la démocratie au niveau local.

Cette première année de mandat a été très riche pour tous les jeunes élus, qui nous ont surpris par leur énergie et leur grande motivation. Ils ont pu découvrir le fonctionnement des différents services et bâtiments communaux, rencontrer les aînés de la commune, mettre sur pied des projets citoyens...

Le CME concerne les enfants du CE2 au CM2, des deux écoles de la commune, avec une répartition paritaire garçons/filles. Tous les ans, des enfants devront être réélus pour remplacer les sortants, notamment ceux partis au collège.

Suite aux élections du 19 novembre, ont été élus Lilian Pedziwiatz, Margaux Launay, Manec Burin et Clara Chotard (en CE2) de l'école Félix-Leclerc, Mathilde Benoît et Léna Perron (en CE2), Anaïs FRAUD, Lola Feidel (en CM2) de l'école Saint-Sauveur.

Cette année encore il y a eu une forte mobilisation des enfants avec beaucoup d'investissement et de participation de la part de chacun. Bravo à tous les candidats et aux nouveaux élus, nous vous souhaitons pleins de beaux projets !



Les élus le 28 novembre avec le maire

► Cérémonie du 11-Novembre

Une centaine de personnes se sont rendues au monument aux morts pour commémorer la fin du premier conflit mondial, la fin de la Grande Guerre 1914-1918.



Marcel Verger a rappelé que 139 Bouvronnais sont morts sur le champ de bataille, chiffre très important pour notre commune qui perdait ainsi nombre de ses jeunes gens, cultivateurs pour la plupart. « C'est peu dire que cette guerre est liée pour chacune et chacun d'entre nous à une histoire familiale ».

Au cours de cette cérémonie, 4 Bouvronnais, Arthur Maillard (excusé), Louis Hervy, Jean-Yves Bonnet

et Jean Surget, ont remis à la commune leur travail de mémoire et de collecte de documents concernant les soldats bouvronnais directement impliqués dans ce conflit. Ils ont réalisé ces recherches avec nombre de familles à l'occasion du centenaire de cette Grande Guerre de 1914-1918, en 2014. **Leur livre « Bouvron sur les pas de ses Poilus »** a été déposé à la bibliothèque pour que chacun puisse en prendre connaissance.



La remise du livre

► L'église est hors d'eau

L'automne est arrivé avec son lot de pluie et la toiture de l'église souffre, l'eau s'infiltre et provoque des dégâts dans différents endroits à l'intérieur du bâtiment.

La mairie, en partenariat avec l'Association pour la sauvegarde, la restauration et la mise en valeur de l'église Saint-Sauveur- ABESS- a décidé de bâcher la toiture. C'est chose faite depuis le lundi 14 novembre par l'entreprise Claude, de Mésanger, habituée à travailler sur les grands bâtiments.

L'église fait l'objet aujourd'hui d'une étude précise sur sa restauration par le cabinet Coorda, maître d'œuvre qui l'expertisera et réalisera les dossiers de consultation des entreprises. Une toute première inspection fait apparaître que les ardoises et les crochets sont en bon état, mais que les chéneaux sont très abîmés. Ils ne remplissent plus leur rôle, ils débordent et provoquent des points d'humidité importants. Des zones sensibles ont été repérées, notamment au niveau de certaines noues, du côté de la chaufferie et côté nord-est.

Un rapport précis doit être remis à la municipalité en fin d'année. En partenariat avec l'ABESS, elle en dégagera les priorités d'actions et établira un planning pluriannuel de travaux.

Le bâchage couvre 400 m² de toiture pour un montant de 8 000 €.



L'église en cours de bâchage

► Le Pôle enfance s'expose à Venise

Retenu pour participer à la Biennale d'architecture de Venise, le Pôle enfance de Bouvron faisait partie des projets mis en avant au sein du pavillon français cette année. Les architectes et une délégation de la commune sont allés voir sur place ce qu'il en était.

Tous les deux ans, la Biennale d'architecture de Venise invite les pays participants à mettre en avant des projets ayant un lien avec le thème choisi. Cette année, les organisateurs prenaient « Des nouvelles du front » ! Ce front, c'est celui de l'architecture à fort engagement social. « Notre projet a été retenu à la fois pour sa démarche originale de Processus de Conception Intégrée (PCI), avec la participation de tous les acteurs en amont et pour l'un des matériaux utilisés : la terre crue », analyse Bruno Belenfant, architecte en charge du Pôle enfance. Entre co-conception et démarche respectueuse de l'environnement, l'esprit du projet cadre parfaitement avec la thématique développée.

Fruit d'une démarche très innovante, le PCI met chacun des acteurs de l'école au cœur de la création. Le projet de Bouvron a été remarqué par l'Institut Français pour cette approche inédite, aboutissement de la volonté politique de la municipalité de faire participer chaque habitant de la commune à l'amélioration de son cadre de vie. Ainsi co-construit, le Pôle enfance n'est pas l'œuvre de l'équipe municipale, ni du cabinet d'architectes, **mais bien un projet partagé, issu du travail d'ateliers participatifs**, où chacun a pu, suivant son investissement, bâtir un bâtiment inédit, aujourd'hui reconnu comme particulièrement innovant.



En mettant en œuvre des filières courtes à l'échelle communale, le site s'est reconnecté à son environnement. À l'entrée du site, un silo agricole, élément commun du paysage rural, stocke le bois déchiqueté issu de l'élagage des arbres communaux pour alimenter la chaudière bois. Les cours sont tapissées de copeaux où croissent les fraises, framboises et autres herbes qui viendront parfumer la cuisine des écoliers, et des murs en bois locaux isolent les classes.

Ce projet ne s'est donc pas limité à la construction d'une école ni à un geste architectural éloquent.

Par son processus élargi d'actions, une synergie citoyenne s'est créée et n'est pas prête de s'arrêter. En s'appuyant sur les ressources disponibles, elle a mobilisé à elle seule son territoire et ceux qui y vivent.

Le concepteur a alors conscience qu'il n'est qu'un maillon agissant et interagissant avec un territoire en participant à la « récréation » d'un véritable écosystème.

C'est donc avec fierté que nous partageons avec tous ceux qui se sont investis dans cette belle aventure, les honneurs de cette sélection prestigieuse. Soyez en tous vivement remerciés !



► La flamme inaugurale pour l'arrivée du gaz

Mardi 15 novembre, Marcel Verger, maire, Bernard Clouet, président du Syndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique, Christelle Rougebief, directeur Clients Territoires GRDF Ouest et Christophe Renaudeau, chef d'exploitation de la Société Fromagère, ont activé la flamme inaugurale, symbole de l'arrivée du gaz naturel sur le territoire, en présence des habitants qui ont choisi le gaz naturel. C'est un événement important pour la commune et les Bouvronnais.

C'est donc officiel, la commune de Bouvron est la 121^e commune du département de Loire-Atlantique à être alimentée en gaz naturel par GRDF.

« Dans cette flamme inaugurale, j'y vois le symbole d'un bouquet de volontés » a souligné Marcel Verger, « celle de la commune qui a voulu étayer son territoire d'un nouveau service public offrant une énergie alternative propre et économique, celle de la Société Fromagère - Lactalis - qui souhaitait changer son énergie en passant du fuel lourd au gaz naturel et qui permet la suppression de 150 camions citernes par an pour son approvisionnement, et celle du Sydela qui a délégué à GRDF la construction, l'exploitation et le développement des réseaux de distribution de gaz naturel.

Le chantier aura duré 11 mois durant lesquels les rues ont été ouvertes pour **l'arrivée du gaz mais aussi pour installer la mise en séparatif des eaux pluviales et des eaux usées**. Ce grand chantier qui aura impacté les habitants et les commerçants, aura participé à l'amélioration de notre cadre de vie et à l'attractivité de notre commune.



LES CHIFFRES-CLÉS

- Plus de **120 habitants** ont choisi l'énergie gaz naturel.
- Plus de **11 kilomètres** de réseau de distribution publique de gaz naturel ont été posés.
- Près d'**1,5 millions d'euros** ont été investis pour réaliser ce chantier.

En Centre-Bourg, la RD 16 a fait peau neuve

La commune a connu de gros travaux depuis le début de l'année avec l'installation du gaz et la mise en séparatif des eaux pluviales et usées. Les rues du Centre-Bourg ont dû être ouvertes et la chaussée a été impactée par de nombreuses tranchées dont les reprises ont « rapiécé » les enrobés et engendrent des nuisances sonores. La municipalité a sollicité le Conseil départemental et un accord a été trouvé malgré les contraintes budgétaires pour participer à la réfection totale de la chaussée, du carrefour de la Furetais jusqu'au chemin de la Forêt - excepté le carrefour place de l'Abbé-Corbillé.

Ces travaux de rabotage et de remise d'enrobé se sont déroulés pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

Le montant des travaux est de 240 000 €, financés à 60 % par le département et 40 % par la commune. Le marquage au sol sera réalisé par la suite.



► Le projet d'éco-quartier des Landes de Bardoul en voie de finalisation

À l'angle de la RD 16 et de l'avenue des Roses à l'est, du monument de la Reddition au sud, et l'ancienne carrière à l'ouest, la commune a réservé 3 hectares de terrain pour y construire un lotissement.

Présenté aux habitants en juin 2015, le projet a été retardé par les dernières étapes réglementaires de la loi sur l'Eau. Il est enfin finalisé. Qu'en est-il ?

Gérard Dréno, 1^{er} adjoint, qui suit ce dossier et Stéfan Le Carrou, du cabinet SLC Conseil, s'expriment sur ce projet.



Gérard Dréno

• Pourquoi réaliser un nouveau projet urbain à Bouvron ?

Depuis la création du lotissement du Génigan, la commune n'avait pas eu de nouveau projet d'urbanisation de quartier dans le bourg. Il est nécessaire pour Bouvron de construire cet éco-quartier à proximité du bourg, il s'inscrit dans le développement de notre commune qui a réalisé les équipements nécessaires pour accueillir de nouveaux habitants : la station d'épuration est opérationnelle et bien dimensionnée ; le Pôle enfance peut accueillir de nouveaux enfants ; l'espace culturel Horizinc offre à tous de belles salles pour la culture et les loisirs et encore l'ouverture d'une maison des associations à la Minoterie ainsi que la présence d'une micro-crèche...

• Après quelques mois de retard, quand lancerez-vous la commercialisation ?

Le dossier a pris 8 mois de retard car les services administratifs de la loi sur l'Eau en charge de l'étude



exigeaient de profondes modifications incompatibles avec l'esprit du projet.

Après maintes réunions, nous sommes parvenus à un accord en septembre en retravaillant le projet avec les services de l'État et en supprimant trois lots à construire.

Le consensus trouvé, un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'Eau a donc été redéposé. Le permis d'aménager est aujourd'hui en cours d'instruction et le maître d'œuvre va pouvoir lancer la consultation des entreprises dans le cadre d'un appel d'offres public.

Toutes ces démarches accomplies, les travaux devraient commencer au printemps 2017.

Pour en arriver à cette étape de construction, la commune s'est entourée des compétences du cabinet SLC Conseil, qui assiste la commune en qualité d'assistant à maître d'ouvrage.

Stefan Le Carrou

• *Quel est votre rôle ?*

Mon rôle est d'aider la commune à mettre en œuvre ce projet d'un point de vue technique, juridique, administratif et financier et à l'accompagner jusqu'à la fin de l'opération, en respectant notamment les objectifs qu'elle s'est fixés concernant le respect des ambitions environnementales et de développement durable pour ce quartier.

• *En quoi consiste ce projet ?*

Cette opération d'aménagement est divisée en 3 phases. À terme elle accueillera 121 logements.

Aujourd'hui, le permis d'aménagement ne porte que sur la **1^{re} phase**. Il concerne 61 logements, dont 39 logements individuels, 10 collectifs en R+2 maxi et 12 logements intermédiaires privés en PLS (Prêt Locatif Social), répartis en 3 « maisonnées » de 4 logements.

La **deuxième phase**, au nord, comprendra 22 logements et la troisième, à l'ouest, prolongera la première phase avec environ 39 logements.

Avant de commencer la commercialisation, il s'agit de préparer le terrain ; c'est ce qui va être réalisé courant 2017. La consultation des entreprises va débuter et portera sur les travaux de terrassement, de voirie, la pose des réseaux électriques, télécom et également sur le paysage.

• *En quoi ce futur quartier est-il un éco-quartier ?*

La commune a fixé des objectifs clairs d'éco-quartier : ce doit être un quartier conçu avec plusieurs ambitions en termes de développement durable : place privilégiée donnée au piéton, développement d'une offre de logements diversifiée et abordable...

Quelques exemples : bien que le quartier ait une certaine densité, la **voirie** sera partagée entre voitures, vélos et piétons avec priorité donnée à ces derniers et une limitation de vitesse portée à 20 km/h ; nous devons donc porter une attention particulière au positionnement des maisons et à leur alignement sur l'espace public pour créer un plateau partagé voitures/piétons dans une ambiance apaisée.

Les **clôtures des maisons** seront également étudiées, notamment là où il y a des enjeux paysagers : la commune et les architectes préconiseront des murs en pierre et en terre directement prélevés sur le site tant pour les clôtures privées que les talus qui tiendront l'espace public. Ils seront réalisés en co-construction avec les habitants avec l'appui de la commune

Une **partie du stationnement** sera travaillée en petits parkings, déportés mais à peu de distance des logements pour limiter l'emprise visuelle des voitures, pour créer également des zones de rencontres.

Une attention particulière a notamment été portée au maillage du quartier et à son **raccordement au Centre-Bourg** par la création de nombreux cheminements piétons et la création d'un chemin bocager généreusement planté d'arbres au sud de l'opération, en interface avec le champ de la commémoration.

Enfin le **mode de commercialisation, par ilots de 4 ou 5 maisons**, sera lui aussi étudié avec un cahier des prescriptions pour assurer une cohérence architecturale mais aussi pour traiter les problèmes d'alignement, de stationnement... Quelques lots libres d'environ 350 m² seront également disponibles.

Ce projet d'éco-quartier **des Landes de Bardoul** répond à la volonté de la commune de limiter les constructions dans les hameaux et celle de se concentrer sur l'existant.

Ce projet rejoint une attente des habitants : les personnes âgées pour se rapprocher des services du Centre-Bourg et les jeunes familles pour la proximité de l'école et limiter les charges d'entretien qui sont quelquefois lourdes en termes d'entretien des jardins.

Ce projet est conçu avec une certaine intensité, mais une mitoyenneté bien gérée, avec jardin et positionnement étudié de l'implantation des maisons, permettra d'apporter des réponses de voisinage en évitant les co-visibilités multiples.

Un schéma directeur pour l'aménagement du

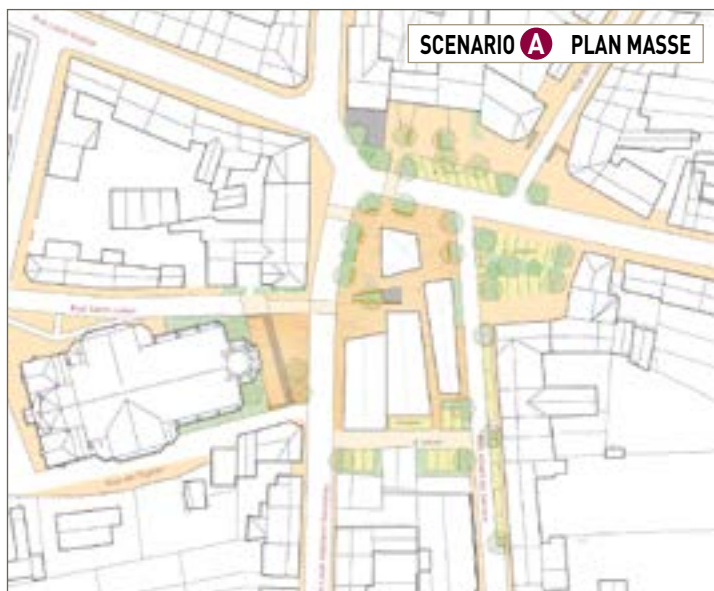
Tout au long de l'année le cabinet TICA, missionné par la commune a étudié notre territoire. Il a rencontré les élus, des habitants et des commerçants pour établir un diagnostic et il a organisé 3 ateliers de discussions autour de la mobilité, des commerces et du patrimoine.

C'est ainsi qu'après avoir identifié les enjeux, il a présenté le 16 novembre dernier en réunion publique à Horizinc, 2 propositions pour un schéma directeur d'aménagement. Une centaine d'habitants ont répondu à l'invitation à débattre et à amender les propositions afin de formaliser un scénario de synthèse, cadre dans lequel le projet du Centre-Bourg devra s'inscrire à court, moyen et long terme.



VOICI LES 2 PROPOSITIONS DE SCÉNARIOS SOUMISES AU DÉBAT

► SCÉNARIO A LES PRINCIPES DE COMPOSITION



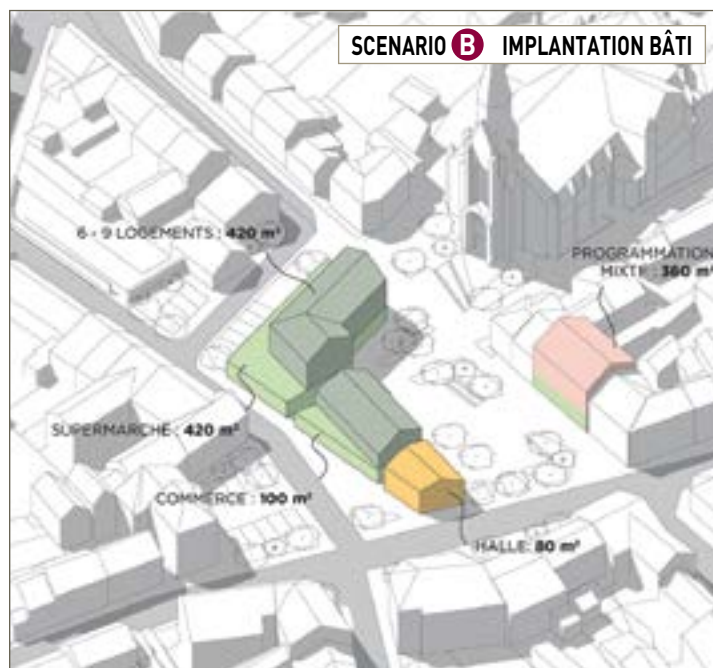
- Léger décalage et réduction de la voirie rue Jean Lemée vers le sud afin d'agrandir l'espace piéton des commerces implantés sur le front nord de la place et d'en limiter l'impact avec une réorganisation de l'espace public notamment pour composer un « seuil » commerçants avec terrasses.
- Déconstruction de l'îlot « Datin » et reconstruction d'un ensemble composé de trois bâtis sur la place de l'Abbé-Corbillé pouvant accueillir une supérette, des activités et des logements. Cette nouvelle programmation bâtie doit être composée de manière à renforcer les liens visuels entre l'église et la place et également proposition de création d'une halle au centre de la place.

- Élargissement du trottoir entre la route nationale et le front ouest de la place.
- Réhabilitation du bâtiment communal sur ce front ouest sous forme d'activités.
- En ce qui concerne les stationnements : maintien et aménagement d'espaces de stationnements aux périphéries de la place et création de stationnements au sud du nouvel îlot et en longitudinal, le long des axes.
- Création d'un nouveau parvis de l'église.
- Plantations d'arbres et de massifs de jardins sur l'ensemble de la place et ses abords.
- Programmation d'espaces de convivialité en zone piétonne (mobilier, plantations...).

Toutes ces réflexions ont été prises en compte par le Cabinet TICA qui étudiera leur faisabilité dans le futur schéma directeur d'aménagement et une nouvelle proposition sur ces bases sera présentée aux habitants début 2017.



► SCÉNARIO B LES PRINCIPES DE COMPOSITION



- Léger décalage de la rue Jean Lemée vers le nord afin d'axer la voie sur la rue Louis Guihot et réduction de la voirie afin d'en limiter l'impact.
- Réorganisation de l'espace public au nord avec une réorganisation de l'espace public notamment pour composer un « seuil » commerçants avec terrasses.
- Effacement de l'axe de voirie nord-sud (entre les rues Waldeck Rousseau et Eugène Couetoux du Tertre) et circulations automobiles déviées par une nouvelle rue créée au sud de l'îlot bâti vers l'est afin de créer un espace piéton continu entre l'église et la place de l'Abbé-Corbillé.
- Valorisation du front ouest de la place (possibilité de retrouver des activités, des logements...).
- Déconstruction de l'îlot « Datin » et reconstruction d'un îlot bâti encadrant la nouvelle place avec une

programmation d'une supérette, activités et logements dans ce nouvel ensemble bâti. La création de percées est-ouest devra être étudiée à travers cet îlot pour favoriser les continuités visuelles et piétonnes.

- En ce qui concerne les stationnements : maintien et aménagement d'espaces de stationnements aux périphéries de la place et création de stationnements au sud du nouvel îlot et en longitudinal le long des axes.
- Création d'un nouveau parvis de l'église.
- Plantations d'arbres et de massifs de jardins sur l'ensemble de la place et ses abords.
- Programmation d'espaces de convivialité en zone piétonne (mobilier, plantations...).

LES HABITANTS SE SONT EXPRIMÉS

De nombreuses personnes ont pris la parole, marquant nettement leur préférence pour le scénario B dont les hypothèses d'aménagement ont soulevé un certain nombre de questions et remarques, notamment :

- quel lien entre la place de l'Abbé-Corbillé et le secteur Notre-Dame ?
- des stationnements doivent être accessibles à proximité de tout nouvel équipement ou construction sur la place
- avoir une grande diversité de commerces sur la place
- avoir des terrasses pour les commerces au nord
- faire attention à l'architecture des nouveaux bâtiments pour garder une cohérence d'ensemble avec les anciens bâtiments
- quelle circulation des camions ?
- y aura-t-il des parkings pour le co-voiturage ?
- quelle signalétique ?
- ne pas oublier la place derrière l'église...

► Extension d'aménagement au Clotais

La commune s'adapte aux demandes des riverains

Depuis sa création, le quartier du Clotais, à l'entrée est de la commune, contenait une parcelle d'environ 2000 m² libre d'aménagement. Si elle avait servi d'aire de jeu à l'origine du lotissement, chacun pouvait constater son faible usage aujourd'hui.

En 2012, lors d'une réunion de quartier, la municipalité avait fait part aux résidents du Clotais de son intention d'urbaniser cet espace. Suite aux premières réactions, la municipalité avait laissé l'opportunité aux habitants de proposer un aménagement de cet espace.

En 2014, constatant l'absence de propositions, elle confirmait qu'elle mandatait M. Kermarrec, architecte urbaniste de Bouvron et la commission urbanisme de la commune, pour proposer la création de lots constructibles sur la zone.

Ce travail fut exposé une première fois aux habitants le 29 juin 2015.

La surface permet la création de 4 à 5 lots constructibles. Toutefois les élus ont préféré n'implanter que 3 nouvelles constructions sur des parcelles d'environ 500 m² et en réserver une partie à un aménagement de jeux, parkings, abris... Cet aménagement a été étudié en priorisant l'intégration avec le bâti actuel, la recherche de la meilleure transition entre l'existant - les nouveaux lots et la placette créée - et enfin dans la volonté d'améliorer la sécurité routière. Lors de cette réunion les réactions furent nombreuses. Si

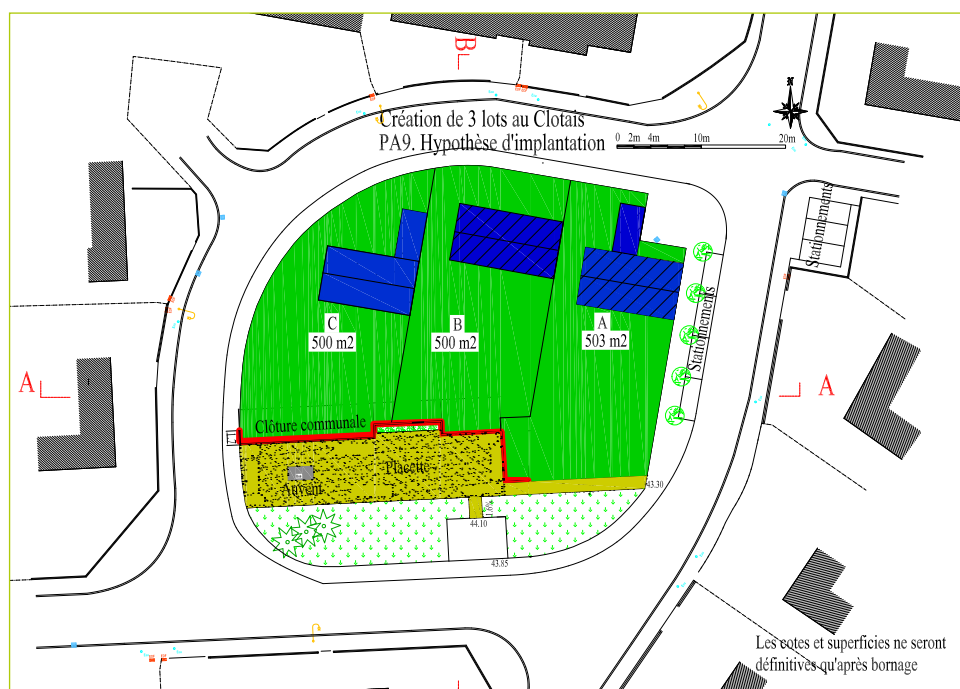
certaines remettaient en cause le fait même d'aménager ce lieu, d'autres permirent de débattre sur des notions diverses : vitesse des automobiles et largeur des voies, parkings, orientation des maisons, emplacement du terrain de boules, place du végétal, éclairage public...

À la suite de cette réunion un nouveau projet a été élaboré et présenté aux habitants du Clotais le 19 septembre 2016.

Après un débat où a été reconnue la prise en compte des souhaits de la première réunion, d'autres propositions ont été entendues et seront prises en compte dans le permis d'aménager : interdiction de fenêtres de toit au nord, obligation de respect d'altimétrie des futures maisons pour protéger l'intimité des voisins, obligation d'implantation du lot B.

Si le fait même d'octroyer à la commune propriétaire le droit de vendre ses parcelles est toujours contesté par certains riverains, de nombreux autres ont admis que leurs propositions ont été entendues.

La réalisation de cette opération participe à l'objectif que s'est fixé la municipalité, d'économiser la terre agricole en densifiant le centre-ville.



► Le succès du marché d'automne

Carton plein pour le marché d'automne, le 8 octobre dernier.

Les parents et grands-parents ont répondu présents à l'invitation lancée par les élèves de l'école privée Saint-Sauveur. Exceptionnellement organisé cette année salle Notre-Dame, en raison de l'indisponibilité de



la Minoterie, ce marché a, comme les années passées, permis aux enfants de jouer à la marchande pendant près de deux heures : additionner, rendre la monnaie, servir... c'est avec beaucoup de plaisir et dans la bonne humeur que les Bouvronnais ont pu mesurer l'investissement des enfants sur cette manifestation. Les produits sont, pour l'essentiel, proposés par les familles. Les enfants ont aussi préparé des gâteaux et des quiches, des cakes salés... avec l'aide de parents, dans le cadre d'ateliers organisés quelques jours auparavant.

Vous souhaitez inscrire votre enfant pour l'année scolaire 2017-2018 ou tout simplement visiter l'école ?

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec Geneviève Gendron, la directrice, au 0240563378 ou par mail à ecole.st.sauveur@wanadoo.fr.

Soirée portes-ouvertes : vendredi 19 mai 2017 de 16 h 30 à 18 h 30

► Grippe aviaire : prendre des précautions



Devant la recrudescence de cas d'*influenza aviaire* hautement pathogène dans l'avifaune sauvage d'Europe et en qualité de détenteurs de volailles ou d'oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale vous devez adopter les mesures suivantes :

- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux
- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages
- empêcher qu'une volaille (palmipède et gallinacée) de votre basse-cour entre en contact avec des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel
- limiter l'accès de votre basse-cour aux personnes indispensables
- interdire que les fientes et fumiers compostés à proximité de la basse-cour soient transportés avant une période de deux mois, période à l'issue de laquelle l'épandage est possible.
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé sans utilisation d'eaux de surface.

Le risque actuel est classifié « élevé ».

► INFO FINANCES PUBLIQUES

Une nouvelle offre de service est mise en place pour informer les contribuables

Depuis le 1^{er} octobre 2016, un Centre de contact prend en charge les appels téléphoniques des contribuables de Loire-Atlantique et répond également aux questions fiscales posées via la messagerie sécurisée du site www.impots.gouv.fr et en se connectant sur son espace personnel.

Toutes les questions concernant les taxes foncières et d'habitation ainsi que sur les impôts sur le revenu peuvent être posées au **0811 90 91 92** du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h 00.

Les objectifs de ce Centre de contact sont multiples et visent à :

- développer l'accueil téléphonique pour éviter au contribuable des déplacements physiques et de l'attente inutiles
- et accompagner l'utilisateur de façon personnalisée dans l'utilisation du portail impots.gouv.fr

Pour mémoire en 2015 en Loire-Atlantique, au titre des impôts, 169 000 contribuables ont été reçus dont 115 000 dans le cadre des campagnes d'avis d'imposition impôt sur le revenu, taxes foncières et taxe d'habitation.

L'ANNÉE 2016 EN IMAGES



En janvier, l'Association pour la sauvegarde, la restauration et la mise en valeur de l'église Saint-Sauveur de Bouvron ABESS a été créée pour participer avec la commune à la priorisation des travaux de l'église, à la recherche des financements et à la valorisation du patrimoine culturel. Cet été, elle a mis en place sa première contribution avec l'opération « aération de l'église » pour assainir l'air et chasser l'humidité. En novembre, l'église a été bâchée.



Tout au long de cette année, le Cabinet TICA, mandaté par la commune, a travaillé sur la mobilité, les commerces et le patrimoine pour doter la commune d'un schéma directeur d'aménagement du Centre-Bourg. 2 scénarios ont été présentés aux habitants en réunion publique le 16 novembre.



Samedi 6 février, le Pôle enfance a été inauguré en présence de nombreux parents et enfants et avec la participation active du Conseil municipal pour enfants. Fruit d'une démarche innovante et d'une construction à forte qualité environnementale, il a été remarqué par l'Institut Français et il est exposé à la Biennale d'architecture de Venise 2016.



30 ans du ping pong



Beaucoup de convivialité et 5 mises à l'honneur pour ce repas des aînés 2016.



Le gaz naturel est arrivé à Bouvron. Pendant plusieurs mois, les rues du Centre-Bourg ont été ouvertes pour accueillir ce nouveau service de qualité à Bouvron. La commune en a profité pour moderniser son réseau d'assainissement et répondre à l'obligation de mise en séparatif des eaux usées et pluviales. Le 15 novembre, tous les partenaires ont allumé la flamme inaugurale.



Fin aout, le football club Fay/Bouvron a fêté les 10 ans du complexe sportif de la Vigne.



Début mai, week-end animé grâce au Petit Festival de la Paix sur le thème de la Suède. Il a réuni écrivains/conférenciers, danseurs, chanteurs, musiciens, mais aussi démonstrations de chiens de traîneaux, fabrication de couronnes de fleurs, expositions...



La Minoterie c'était quoi ?? À l'initiative de la commission patrimoine créée en février, le patrimoine s'est dévoilé au cours des **Journées du Patrimoine en septembre**. Ce fut également l'occasion de redécouvrir le patrimoine de l'église. Une trentaine d'artistes amateurs locaux se sont installés devant Horizinc et ont exercé leur art en direct.



La **mairie a été en travaux de modernisation et d'accessibilité** depuis le printemps dernier. En attendant, les services municipaux se sont installés dans la Minoterie qui a, elle aussi, été réhabilitée pour devenir la Maison des Associations.



Au cours de la **cérémonie du 11-Novembre** au monument aux morts, remise du livre « Bouvron sur les pas de ses Poilus » écrit par 4 Bouvronnais et la participation de nombreuses familles.



Le **Conseil municipal d'enfants** a été très actif et motivé. Ils ont travaillé au sein de leurs 3 commissions : « Ça bouge à Bouvron », « Vivre ensemble à Bouvron » et « Nature et environnement ». Les CE2 ont élu leurs 8 représentants le 18 novembre.

► Portrait

Nathalie, une agricultrice qui fait partager sa passion aux enfants

Dans le village du Pas à Bouvron, vit une famille d'agriculteurs, les Dallibert, qui aime les enfants et les accueille avec chaleur, écoute et partage.

Nathalie Dallibert exerce le métier de chef d'exploitation agricole avec son mari, Michel, depuis 20 ans. L'agriculture n'était pas son métier d'origine. Elle l'a appris, s'est formée après avoir exercé dans le social et notamment dans l'aide aux personnes handicapées.

Souhaitant faire connaître le travail de la ferme, ils ont d'abord mené un projet d'agro-tourisme, puis de gîte à la ferme. Mais les projets ne peuvent pas toujours être menés à leur but et finalement ils ont répondu à la sollicitation de la Chambre d'Agriculture qui a proposé à Nathalie de se former à l'accueil d'enfants. C'est ainsi que début 2006 et jusqu'en 2012, les agréments en poche, la famille a hébergé et fait découvrir son exploitation à des jeunes mineurs en difficulté, placés par des institutions.

En 2012, ils se sont orientés vers l'accueil pendant les vacances scolaires de jeunes enfants qui veulent vraiment venir observer la vie à la ferme, son rythme de vie, ses animaux, la nature et uniquement à la demande des parents. C'est ainsi que la ferme accueille aujourd'hui quelques enfants de 2 à 4 jours, qui profitent intensément de la vie de la campagne : ils participent quotidiennement aux soins des petits animaux, à la traite des vaches laitières, à l'observation de la nature, à la vie des animaux, qu'ils préparent les repas non sans être passés par le potager et ses



légumes saisonniers et enfin puiser dans les bidons de lait pour la préparation des desserts. Nathalie a une autre passion qu'elle fait partager à ses pensionnaires, elle consacre une partie des après-midi à des ateliers loisirs créatifs, notamment la photographie.

Les enfants viennent et reviennent. C'est une parenthèse d'immersion dans le monde agricole et familial aussi.

« Nous voulons faire connaître autrement notre métier. Les enfants et leurs parents découvrent la vie à la ferme, des liens forts se créent et donnent naissance à de beaux moments d'échanges » affirme-t-elle.

La troisième passion de Nathalie est la gestion de son gîte rural « le Gîte aux Mimosas » en cœur de bourg à Bouvron. Une autre façon aussi de rencontrer et de faire connaître notre commune.

► Le traditionnel repas des aînés bouvronnais

Samedi 15 octobre, le traditionnel repas de la commune a rassemblé pas loin de 155 Bouvronnais âgés de 70 ans et au-delà.

Ce moment festif et musical a permis de mettre à l'honneur les aînés de l'assemblée : Félicia Suel, 95 ans et Pierre Briand, 92 ans, ainsi que 5 nouveaux invités nés en 1946. Les élus ont participé à l'accueil des convives et au service du repas avec l'aide des jeunes élus du Conseil

municipal des enfants, au moment du dessert. Ce moment festif et intergénérationnel a été très apprécié par toute l'assemblée.



► Profitez du Centre aquatique Canal Forêt !

Le Centre aquatique Canal Forêt, réalisation du Pays de Blain, est un complexe dédié au sport et à la détente pour toute la famille. Il est ouvert toute l'année, 7 jours/7, depuis le 30 septembre dernier.

Vous pouvez profiter des deux bassins sportif et ludique, d'une lagune de jeux intérieurs, de deux saunas, d'un hammam sur les horaires d'ouverture publique pour pratiquer la natation ou vous détendre.

De plus, le Centre aquatique Canal Forêt vous propose plusieurs activités, d'une durée de 45 minutes, en fonction de vos besoins :

LES ACTIVITÉS « CLASSIC »

Bébé à l'eau : une activité familiale et conviviale. Le bassin est aménagé et la température du bassin atteint les 32 °C. La séance est un échange de pratique. Les maîtres-nageurs délivrent des conseils sur la gestuelle, les attentions à avoir... un moment ludique afin de familiariser l'enfant au milieu aquatique. De 9 mois à 3 ans.

Jardin aquatique : un temps pour continuer l'apprentissage du milieu aquatique. Les séances sont axées sur le jeu. À la fin de l'année, l'enfant doit pouvoir sauter dans le grand bain et revenir tout seul au bord de la piscine. Avant 6 ans.

Aquagym : un sport qui fait travailler de nombreux muscles (abdominaux, fessiers, cuisses, bras, épaules).

LES ACTIVITÉS « PREMIER »

Aquabike : une activité cardio qui se pratique avec un vélo dans l'eau. 16 vélos sont disponibles au Centre aquatique Canal Forêt. La séance offre un effet drainant et évite de se blesser. Il faut se munir de chaussons.

Aquatrainig : une activité entre l'aquagym et l'aquabike. Il s'agit d'une séance tonique sous la forme de

4/5 ateliers pour un renforcement cardio et musculaire (bras, jambes...).

LES ACTIVITÉS « PASS NATATION » (école de natation)

Enfants : cours à partir de 6 ans. Trois niveaux sont proposés : « apprentissage », « renforcement », « perfectionnement ». Les techniques de nage et de respiration sont abordées pour que les enfants deviennent plus autonomes.

Adultes : deux niveaux sont proposés : « apprentissage » pour les débutants et « perfectionnement » pour les plus avancés. Les groupes adultes sont plus hétérogènes.



LES HORAIRES PUBLICS :

Bassin sportif :

- Lundi : de 7 h 30 à 8 h 45, de 10 h 45 à 13 h 45 et de 17 h 00 à 21 h 00
- Mardi : de 12 h 00 à 14 h 00 et de 17 h 00 à 21 h 00
- Mercredi : de 11 h 00 à 21 h 00
- Jeudi : de 12 h 00 à 14 h 00 et de 18 h 30 à 22 h 00
- Vendredi : de 11 h 00 à 21 h 00
- Samedi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
- Dimanche et jours fériés : de 9 h 00 à 13 h 00

Bassin ludique :

- Lundi : de 13 h 00 à 13 h 45 et de 17 h 00 à 19 h 00
- Mardi : de 13 h 00 à 14 h 00 et de 17 h 00 à 19 h 00
- Mercredi : de 11 h 00 à 12 h 15 et de 13 h 00 à 19 h 00
- Jeudi : de 13 h 00 à 14 h 00 et de 20 h 30 à 22 h 00
- Vendredi : de 11 h 00 à 12 h 15, de 13 h 00 à 16 h 00 et de 16 h 45 à 19 h 00
- Samedi : de 14 h 00 à 18 h 00
- Dimanche et jours fériés : de 9 h 45 à 13 h 00

La vie SOCIALE

► Le don du sang pour soigner

Le don du sang est la forme de don la plus courante. Il permet de prélever, en même temps, tous les composants du sang : globules rouges, plasma et plaquettes, qui sont ensuite séparés. Comme vous le savez, ce geste est irremplaçable et indispensable pour soigner les malades et sauver des vies. Un million de personnes sont soignées par an en France.



COMMENT SE PASSE LE DON DU SANG

Principe : on prélève de 420 à 480 ml de sang, en fonction du poids du donneur.



Durée : l'acte, lui-même dure 8 à 10 minutes. Si l'on ajoute le temps de l'entretien pré-don, puis le temps de repos et de collation qui suit le prélèvement, le don de sang prend environ 45 mn.

Délai : il faut respecter un délai d'au moins 8 semaines entre 2 dons de sang total.

Fréquence : une femme peut donner son sang maximum 4 fois par an, un homme 6 fois.

QUI PEUT DONNER ?

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans, pesant plus de 50 kg, ne faisant pas l'objet d'une mesure de protection légale (tutelle...) et reconnue apte à l'issue de l'entretien pré-don, peut donner son sang.

VOUS VOULEZ DONNER VOTRE SANG,

Rendez-vous à Horizinc le **jeudi 16 février 2017** de 16 h 30 à 19 h 30

► Accueil jeunesse au CSC Tempo

Y ALLER C'EST FACILE ET GRATUIT

Pour faciliter l'accessibilité à l'ensemble des jeunes du territoire âgés de 11 à 17 ans, le Centre social Tempo, situé à Blain, propose une navette gratuite pour participer aux activités du centre. Il suffit de s'inscrire et de téléphoner 24 heures avant. Le départ est à 13 h 30 du parking de la salle des sports et le retour est fixé à 17 h 45.



Rappel

- l'accueil jeunesse de Blain, est ouvert les mercredis et samedis de 14 h 00 à 18 h 00, hors vacances scolaires.
- pendant les vacances scolaires l'accueil jeunesse est ouvert du lundi au vendredi de 14 h 00 à 18 h 00.

Pour connaître le programme détaillé des vacances scolaires et les jours exceptionnels de fermeture consulter sur www.csctempo.fr

Renseignement au CSC Tempo :
0240871258 ou accueil@csctempo.fr

► La chasse aux œufs



La chasse aux œufs est organisée par les commerçants de Bouvron, réunis dans l'association UPLAC.

Elle se déroulera le 9 avril 2017 au parc de la Minoterie de 11 h 00 à 12 h 30.

► INFO CPAM

Les antibiotiques ne sont pas des médicaments anodins.

Leur surconsommation peut entraîner l'apparition de bactéries résistantes.

Utilisez les antibiotiques uniquement si votre médecin le juge nécessaire, en respectant les doses prescrites et la durée du traitement.

Rendez-vous sur ameli-sante.fr pour plus d'infos.

► L'ADMR, une association de soutien

L'AIDE À DOMICILE POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Vous avez des difficultés à accomplir les gestes du quotidien ? Le service d'aide et d'accompagnement à domicile de l'ADMR permet de continuer à vivre à domicile, en apportant plus de confort dans la vie quotidienne, et plus de sécurité.

L'AIDE À DOMICILE POUR LES FAMILLES

À certains moments de la vie, une famille peut avoir besoin d'aide dans les démarches administratives

ou en soutien dans les tâches quotidiennes, les salariés ADMR pourront apporter des conseils.

50 % des frais d'aide à domicile sont déductibles des impôts. Dans certains cas, ils font même l'objet d'un crédit d'impôt !

Contact : Association ADMR -06 65 90 82 11
admrguenrouet@orange.fr



► LE DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE VOUS INFORME

Une expo sur le quotidien des enfants au centre médico-social de Blain

Le département de Loire-Atlantique souhaite ouvrir les portes du centre médico-social de Blain aux enfants et à leurs parents, afin qu'ils se l'approprient comme un lieu ressource du territoire. Celui-ci accueille ainsi jusqu'à la fin du mois de février 2017 une exposition intitulée « Allô les grands, ici la petite enfance ».

Cette exposition a été réalisée par l'artiste Sylvie Legoupi dans le cadre du Tout Petit Festival de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres. Elle s'intéresse au quotidien des enfants accueillis au domicile des assistantes maternelles et en relais d'assistantes maternelles.

Le CMS est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 15 et de 14 h 00 à 17 h 15.

Renseignements : CMS de Blain - 3 bis, rue Charles de Gaulle - 44130 Blain
Contact téléphonique : 02 40 79 11 01

La vie SOCIALE

► L'ATRE accompagne les personnes en recherche d'emploi

Depuis 1985, l'association aide les personnes en recherche d'emploi et qui rencontrent des difficultés à travers un accompagnement spécifique et individualisé tout en proposant des missions variées, ponctuelles ou régulières chez les particuliers, les collectivités, les entreprises et les associations. Ainsi depuis 2015, 169 personnes ont été positionnées sur des missions de ménage, repassage, garde d'enfants (plus de 3 ans), espaces verts (tonte, débroussaillage, taille de haies), petits travaux, peinture, tapisserie, bricolage, manutention.



Pendant toute la durée de l'inscription, les personnes bénéficient d'un suivi personnalisé avec une conseillère en insertion professionnelle et sociale afin de concrétiser un projet individuel et de réintégrer le secteur professionnel.



Pour vous inscrire, prenez directement rendez-vous à l'accueil de l'association située au 11 boulevard de la Résistance à Blain, aux horaires d'ouverture suivantes :

- Lundi, mardi et mercredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.
- Jeudi de 14 h 00 à 18 h 00.
- Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

Association ATRE
11 bd de la Résistance
44130 Blain
Tél. 02 40 79 19 88

Courrier : atre.accueil@gmail.com
Site : www.atre44.com



► La Mission locale, une aide pour les jeunes

La Mission locale nord atlantique accompagne les jeunes entre 16 et 25 ans sortis du système scolaire à la recherche d'un emploi, d'une orientation, d'une formation et propose un accompagnement dans la recherche de contrat d'apprentissage et de professionnalisation.

Une équipe de conseillers est présente pour répondre aux besoins personnalisés de chaque bénéficiaire afin d'améliorer leur insertion aussi bien professionnelle que sociale.

Elle informe également les entreprises sur les contrats aidés et les emplois d'avenir.

Antenne Blain

7 rue Victor Schœlcher - 44130 Blain - Tél. 02 40 79 99 01

Courriel : blain@missionlocale-nordatlantique.com

Site : <https://missionlocalenordatlantique.wordpress.com/>

À noter, le lien vers l'agenda de la Mission locale :

<https://missionlocalenordatlantique.wordpress.com/category/actualites/>

Horaires d'accueil du public :

- Du lundi au Jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
- Le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00

► Des aides pour la rénovation des logements

Vous envisagez des travaux de rénovation énergétique ou de maintien à domicile dans votre logement ? Le Pays de Blain a signé une convention de partenariat avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat afin d'aider les propriétaires à rénover leur habitat.

Depuis 2016, l'État, suite à la promulgation de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte en août 2015 et suite à la COP 21, a décidé de porter ses objectifs de rénovation énergétique de logements de 50 000 à 70 000 logements sur le territoire national. Ainsi, l'ANAH a rendu le dispositif accessible à un plus grand nombre de ménages et a revu les montants des plafonds de revenus pour l'année 2016.

LES NOUVEAUX PLAFONDS 2016

L'objectif est de permettre aux propriétaires disposant de ressources limitées et habitant un logement énergivore de plus de 15 ans à réaliser des travaux qui leur permettront de réduire d'au moins 25 % leur consommation d'énergie. De plus, il s'agit de favoriser des travaux d'adaptation du logement pour les personnes âgées ou handicapées. Sur le Pays de Blain, 12 dossiers de rénovation énergétique et 6 dossiers de maintien à domicile ont déjà été déposés auprès de l'ANAH.

UNE AIDE DU PAYS DE BLAIN

Le Pays de Blain consacre 132 000 euros à la mise en place de ce service sur le territoire. Il sera subventionné à hauteur de 35 % du montant du marché par l'ANAH. **Pour 30 ménages très modestes, prioritaires, le Pays de Blain ajoutera une aide de 500 € dans le plan de financement des ménages.**

QUELS TRAVAUX SONT CONCERNÉS ?

Les **propriétaires occupants**, sous certaines conditions de ressources ou les **propriétaires de logements en location ou vacants destinés à être loués**, sous réserve de pratiquer un loyer modéré conventionné, peuvent être concernés par les aides pour des travaux :

- **d'économie d'énergie** : isolations intérieures et extérieures, menuiseries, mode de chauffage...
- **d'adaptation aux handicaps et prévention du vieillissement** : accessibilité, salle de bains adaptée...

COMMENT PROCÉDER ?

- 1 ► Je me déplace à la **permanence avec mon avis d'imposition** ou je téléphone au **02 40 44 99 44**.
- 2 ► **SOLIHA Loire-Atlantique** établit un **diagnostic et un plan de financement**.
- 3 ► Je constitue un **dossier de demande de subventions** avec SOLIHA Loire-Atlantique.
- 4 ► Je reçois un **accusé de réception et une réponse** des services.
- 5 ► Je fais **réaliser les travaux** par des professionnels
- 6 ► Je contacte SOLIHA Loire-Atlantique pour venir **contrôler les travaux**.
- 7 ► Je **reçois les subventions** de la part des différents partenaires.

Des financements importants sont au rendez-vous : subventions et primes de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), du Pays de Blain, du département de Loire-Atlantique, de la région des Pays de la Loire et de certaines caisses de retraite. Le total cumulé peut atteindre 80 % du coût des travaux pour les publics les plus modestes et les projets les plus performants.

Chaque mois, les ménages sont accueillis en permanence le 2^e et 4^e mardi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30 au bâtiment des transports scolaires, 29 route du Château d'Eau à Blain.

En dehors de ces horaires, SOLIHA est joignable par téléphone au **02 40 44 99 44** ou par mail : pigpaysdeblain@soliha.fr



► Un beau moment de rêve à la bibliothèque

En octobre, à l'initiative de Guetteurs de Rêves, le conte « dans un jardin ensoleillé de Salvador de Bahia » a été présenté par la compagnie de la Lune Rousse. C'est l'histoire surprenante d'un chat noir et rouge à rayures, moche et méchant et d'une Demoiselle Hirondelle, si intelligente et si belle ! Avec humour et rigueur, la conteuse a su mêler le vrai et le faux, chants et devinettes pour le bonheur d'une trentaine d'enfants et de leurs accompagnateurs. Un pur moment de détente où des sonorités particulières ont rythmé cette histoire. De courtes chansons ont été reprises par les enfants, sensibles à la chaleur communicative de la conteuse Anne-Gaël Gauducheau.



Ce livre est en vente à la mairie, à la librairie Apostrophes à Savenay, aux Délices du Fou du Roy à Bouvron, rue Jean-Baptiste-Olivier, au musée du Grand Blockhaus à Batz-sur-Mer, à l'office de tourisme de Savenay, à la presse-tabac de Fay-de-Bretagne, à la Maison de la presse de Blain et à l'office de tourisme de Blain

Il est vendu 14,50 €.

► Appel à la mémoire des Bouvronnais

La commission patrimoine va travailler sur l'histoire et la vie de la Minoterie et de la Fromagerie. Elle lance un appel à tous les Bouvronnais qui possèdent des photos, documents et objets ayant un lien avec ces deux entreprises qui font l'Histoire de Bouvron et qui participent à sa vie d'aujourd'hui. Ces documents seront mis en scène lors des Journées du Patrimoine en septembre 2017.

Merci de contacter le secrétariat de la mairie : 02 46 56 32 18 ou par mail secretariat@mairie-bouvron.fr



La vie CULTURELLE

► Section Théâtre

La section Théâtre a fait une très bonne rentrée : elle compte maintenant 65 inscrits et elle a ouvert un groupe pour lycéens et étudiants le lundi soir de 20 h 00 à 22 h 00, qu'il est encore possible d'intégrer.



Des places sont encore disponibles pour des enfants nés en 2008 et 2007 dans le cours du mercredi de 16 h 00 à 18 h 00 et pour les jeunes nés en 2004 et 2005 dans le cours du vendredi de 18 h 00 à 20 h 00.

À vos agendas pour les prochains spectacles

VENREDI 3 & SAMEDI 4 FÉVRIER À 20 H 30 HORIZINC - Salle Festive

2 soirées « café-théâtre » par « Les Rats Piècés »

avec la complicité de plusieurs troupes régionales et de la Minote (section musique de l'Amicale laïque de Bouvron).

Soirées festives autour d'un verre composées de sketches et improvisations musicales...

Rires et bonne humeur garantis !!

Entrée : 8 € - 5 € pour les moins de 12 ans et cartes FAL.

10 € pour les 2 soirées.

Réservation avant le 2 février : 06 78 97 98 58



SAMEDI 11 MARS À 20 H 30 HORIZINC - Salle Culturelle

« Le Colonel Oiseau » d'Hristo Boytchev (1 h 15) par la compagnie La Belle Rouge, qui a reçu de nombreux prix pour cette production et qui est invitée par les Rats Piècés.



L'histoire : comme dans « Vol au-dessus d'un nid de coucou », un asile de fous abandonné dans les Balkans ou d'ailleurs... Comme dans « Vol au-dessus d'un nid de coucou », un colonel que l'on croit sourd et muet... Un médecin aussi perdu que ses patients...

« Le Colonel Oiseau » est une fable drolatique et poétique...

Entrée : 8 € - 5 € pour les moins de 12 ans et cartes FAL.

Réservation avant le 10 mars : 06 78 97 98 58



Contact : Section Théâtre Amicale Laïque - 22 rue Jean-Louis Maillard - 44130 Bouvron

Top départ pour une nouvelle saison CUL

Une saison culturelle se construit au moins un an à l'avance.

« C'est un travail de longue haleine car nous voulons proposer une programmation diversifiée et de qualité » indique Catherine Vanson, adjointe à la culture et à la vie associative.

COMMENT S'ÉTABLIT LA SAISON CULTURELLE ?

Dans notre commune, elle s'articule de deux manières : tout au long de l'année, les membres de la commission extramunicipale culturelle se déplacent pour aller à la rencontre des artistes. Ils font leurs choix tous ensemble pour offrir des spectacles dans toutes les disciplines. Parallèlement, des artistes viennent à la rencontre de la municipalité pour lui proposer un véritable projet de création de spectacles qu'ils mettront sur pied à Horizinc pendant des périodes plus ou moins longues : **c'est ce que l'on appelle la résidence d'artistes.**

C'est ainsi qu'en janvier 2017, la salle culturelle Horizinc accueillera une résidence d'artistes. Elle aboutira à la création d'un spectacle et à l'enregistrement d'un CD. Les artistes du groupe Plan F travailleront pendant leur résidence avec des scolaires et des élèves de la section Danse Modern Jazz, ainsi que des élèves de LaMinote, pour une rencontre pédagogique autour de la musique et de la danse : l'accueil d'une résidence, c'est aussi le partage ! À l'issue de cette résidence, 2 concerts seront donnés. À ne pas manquer !

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS DE 2017

En mars, et pour la première fois cette année, la programmation culturelle intègre un spectacle dans le **cadre du Printemps des Poètes** : sur scène en même temps, violon et guitare avec le duo Siwah auquel s'ajouteront de la peinture, de la poésie et du tango, le tout réuni en une seule scène. Venez découvrir l'originalité du spectacle Entre Ciel et Mers.



◀ **En mai**, pour la sixième édition du **Petit Festival de la Paix**, qui accueillera **l'Espagne**, de belles surprises sont en préparation.

Tous les contrats ne sont pas encore signés avec les artistes. On ne dévoilera donc pas encore tout... Mais de nombreux et célèbres intervenants nous ont déjà assuré de leur présence. Lorsqu'on parle de Paix et d'Espagne, on pense automatiquement à la douloureuse période de la Guerre Civile. Ainsi Pilar Martinez-Vasseur, Professeur d'Histoire et de Civilisation de l'Espagne contemporaine à l'Université de Nantes et co-directrice du Festival de cinéma espagnol de Nantes viendra nous parler de la Guerre Civile espagnole.

Nous accueillerons également la Cie LES FRERES : ils nous emmèneront à l'intérieur de leur cuisine... sur une table où le sucre et le café se côtoient. L'un jouant le rôle des Républicains et l'autre le rôle des Franquistes. Ils nous raconteront cette Guerre Civile, 80 ans après.

Mas BAJO, groupe de 13 musiciens fera exploser une salsa électrique et métissée pour le plus grand plaisir des danseurs et mélomanes.

Nous découvrirons la peinture de Joana Prats, peintre espagnole. Côté musique, nous assisterons à un véritable Tablao de Flamenco, sorte de cabarets flamenco avec la Cie Helena Cueto...

Et plein d'autres surprises !

Retenez dès à présent ces dates dans vos agendas : les 12, 13 et 14 mai.

TURELLE

En septembre, dans le cadre des Journées du Patrimoine, nous retrouverons l'Australienne **Siobhan Owen**, harpiste chanteuse à la voix merveilleuse et si particulière à l'église Saint-Sauveur.



Siobhan Owen

En octobre, pour notre participation au Festival Celtomania, nous recevons un monstre de la chanson bretonne : **Gilles Servat** fêtera ses 70 ans avec 5 musiciens... complètement à l'Ouest !



Découvrez la programmation complète

La nouvelle plaquette culturelle est jointe à ce magazine : gardez-la, consultez-la et notez les dates dans votre agenda : nous vous attendons nombreux cette année encore à Horizinc.



La culture ne s'arrête jamais : à l'heure où nous rédigeons cet article, c'est la saison 2018 qui est en préparation avec de belles surprises aussi.

Tous les spectacles détaillés sur le site internet de la ville : www.mairie.bouvron.fr et sur le facebook d'Horizinc.

Bons spectacles à tous

En novembre, pour clôturer la saison 2017, un **Festizinc « spécial Familles »** avec un concert jonglé du groupe BPM 2.1 pour un concert hors du temps pour 2 body-percussionnistes-jongleurs, 1 flutiste-saxophoniste-tabliste et un spectacle de la Cie Gros Bec, accueillie plusieurs semaines en 2016 et en 2017 à Horizinc pour la création du Petit Poucet, façon Rebecca Dautremer, célèbre illustratrice d'albums pour enfants. Une exposition de cette illustratrice aura lieu également à la bibliothèque municipale ; durant leur résidence une rencontre avec les scolaires sera également organisée afin de partager leur travail, une nouvelle riche expérience pour les enfants de la commune.

L'espace culturel Horizinc

2 salles municipales pour des manifestations de qualité

La salle festive : elle peut accueillir 450 personnes assises en configuration « conférence » et 370 personnes assises en configuration « repas ». Cette salle, bien équipée, peut aussi être scindée en deux parties pour pouvoir accueillir des utilisateurs peu nombreux.

Cette salle est réservée aux familles, séminaires, congrès, festivals, expositions...

La salle culturelle : elle peut accueillir 238 spectateurs assis. Elle est conçue pour recevoir des spectacles divers pour lesquels sera utilisée une scène de 100 m² laissant la place à de grandes possibilités de programmation dans de très bonnes conditions d'acoustique et d'éclairage.

Cette salle est réservée aux associations, entreprises et organisateurs de spectacles.

Un accueil pour chacune des salles : à l'entrée de chaque salle un hall spacieux, vitré, avec bar et vestiaire permet aux utilisateurs de se retrouver, de discuter, d'échanger.



La vie ASSOCIATIVE

► La dynamique vie associative bouvronnaise

Rien de tel que la pratique d'un sport ou d'une activité artistique pour se changer les idées : c'est ce que des centaines de Bouvronnais ont décidé de faire en adhérant à la cinquantaine d'associations présentes sur notre commune : bibliothèque municipale, basket, football, tennis, badminton, gymnastique, tennis de table, danses bretonnes, danse modern'jazz, théâtre, musique, art floral, tarot, scrabble...

Le milieu associatif est à la fois un vecteur d'intégration pour les nouveaux arrivants et porteur du développement du bien vivre ensemble pour ceux qui pratiquent les activités. C'est un véritable creuset dynamique sur une commune. Et Bouvron n'échappe pas à la règle.

Ces activités existent d'abord parce que des bénévoles prennent plaisir à organiser de manière régulière ces occupations et ensuite parce que la municipalité met à leur disposition des infrastructures, des aides financières et des aides humaines.

Pour un bon partage des équipements et de l'espace-temps nécessaire à la pratique de ces activités, il

est impératif d'organiser annuellement ce que l'on appelle « les réunions de calendriers d'utilisation de la salle de sport, de la salle de gym et d'Horizinc ». Ces rencontres régulières sont aussi l'occasion d'échanger entre bénévoles, mais aussi avec la commune et de faire un point tant technique que financier.

Les bénévoles, chevilles incontournables des associations

Consciente du rôle des associations dans la vie d'une commune, la municipalité a toujours souhaité privilégier l'associatif à la mise en place d'un service public : ne pas faire à la place de, mais soutenir la vie associative locale, toujours plus riche avec la création de nouvelles associations chaque année.

Selon le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, entre 2010 et 2016, la proportion de Français qui donne du temps pour les autres, en dehors de la famille, est passée de 36 % à 39 %. Le bénévolat associatif est celui qui progresse le plus : de 22,6 % à 25 %. On estime à 13 millions le nombre de bénévoles dans les associations en 2016.

Quand on sait que l'associatif donne un sens collectif, solidaire à une société où l'individualisme a tendance à prendre le dessus, Bouvron a de beaux jours devant elle autour du bien vivre ensemble.



Une partie des membres de la réunion de "calendrier"

2 POINTS FORTS EN 2017

À partir de ce début d'année, la Minoterie, qui a accueilli temporairement la mairie pendant les travaux de mise aux normes de notre mairie, devient une **Maison des Associations**.

Elle va subir quelques petits aménagements afin d'accueillir la vie associative de la commune : 4 salles de réunion sont créées. Elles ont pour nom : Orge pour la salle du Conseil municipal, Blé Noir pour la Salle accueillant actuellement notamment le Club retraite et Loisirs, Avoine pour le bureau d'accueil de la Mairie provisoire, Seigle pour la petite salle de pause/photocopies. Ce sera donc un bâtiment bien identifié qui sera dédié à la vie associative sur la commune.

Autre point fort de l'année 2017 : la tenue d'un forum des associations le samedi 9 septembre, de 10h00 à 13h00, salle des sports. Ce sera l'occasion de découvrir ou redécouvrir toutes les activités pratiquées sur la commune. Il y a du savoir-faire à Bouvron : ce sera le moment de le faire savoir ! À noter dès à présent sur vos agendas !

La vie ASSOCIATIVE

NUMÉROS UTILES

► Football

En novembre le club a organisé 2 journées de formation des dirigeants pour qualifier l'encadrement des jeunes et se déploie pour la labellisation de son école de foot.

Remise des nouveaux maillots pour les U15 et U18



► Le carnaval, c'est en mars

Samedi 25 mars 15h00 au départ de la Minoterie suivez le char décoré dans les rues de Bouvron.

Les petits et les grands sont invités à venir parader et marquer le rythme avec leurs instruments de musique, leurs déguisements, leur maquillage ou tout simplement pour une ballade printanière.

Restez à l'écoute de la page Facebook de la Minote pour en savoir plus.



► Téléthon

Samedi 3 décembre, beaucoup de monde et d'animations au **Téléthon** sur la place de l'Abbé-Corbillé, organisé par l'association des commerçants de Bouvron, l'UPLAC, dont les adhérents-commerçants du Centre-Bourg avaient décoré leurs vitrines d'objets de Noël et de paquets cadeaux.



► POLICE SECOURS
17

► POMPIERS
18

► SAMU
15

► URGENCES
112

► CENTRE ANTIPOISON
01 40 05 48 48

► EDF-GDF SERVICES
Dépannage 24 h/24
• Électricité : 09 72 67 50 44
• Gaz : 0810 433 444

► MAISON DE LA JUSTICE
ET DU DROIT /
DÉFENSEUR DES DROITS
02 51 80 64 30

► ENFANCE ET PARTAGE
0800 05 12 34

► SOS ENFANTS EN DANGER
02 40 89 73 14

► ALLO ENFANCE
MALTRAITÉE
119
(appel anonyme et gratuit)

► FEMMES BATTUES
39 19

► SOS VIOLS FEMMES
0800 059 595
(appel anonyme et gratuit)

► Naissances

26/03/2016 NIVEZ Cali

04/04/2016 GRESSELIN DEMAS Juliette

05/04/2016 BOUTIN Jade

14/04/2016 MILLERET Tess

25/04/2016 CHAUDET SELLIER Noéline

27/04/2016 DONCHE Kélis

12/05/2016 GUILLON Liam

26/05/2016 NOBILET CLEMENT Louisa

12/06/2016 BERTHONNEAU Lucie

12/06/2016 GAZON Néo

18/06/2016 CHUNIAUD Kélia

20/06/2016 OUISSE Maël

21/06/2016 COUËRON Joséphine

31/07/2016 PERRON Elouan

11/08/2016 BRODIER Léna

17/08/2016 GONSARD Jade

03/09/2016 CAMARA Kidhi

05/09/2016 DOUSSET Ninon

12/10/2016 BIDEAU Emeline

21/10/2016 JOSSO Clémence

27/10/2016 SAULNIER Léonie

08/11/2016 DOUAUD Lucas

13/11/2016 RENARD Loucas

17/11/2016 GUYON Soline

22/11/2016 MONTI Agathe

► Mariages

11/06/2016 ERAUD David et ORAIN Lucie

16/07/2016 GUILLER David et ERAUD Angélique

30/07/2016 KENETTE Julien et VAUGRENARD Mathilde

12/08/2016 COUËDEL Aurélien et PATRICE Stéphanie

► Décès

06/01/2015 PINEAU veuve PEIGNET Hélène, 82 ans

11/01/2016 POIDRAS Pierre, 84 ans

17/01/2016 BRESSON Julien, 37 ans

07/02/2016 VIOLIN veuve GOURDON Léone, 88 ans

08/02/2016 BOUTIN veuve EVAIN Thérèse, 84 ans

09/02/2016 DAVID veuve ORAIN Denise, 90 ans

15/02/2016 BUGEL veuve HERIDEL Marie, 97 ans

22/02/2016 GOUIN Samuel, 36 ans

27/02/2016 GUÉRIN Monique, 88 ans

22/03/2016 LAURENT veuve YVON Christiane, 85 ans

03/04/2016 GENDRON Etienne, 85 ans

07/04/2016 ERAUD Pierre, 80 ans

08/04/2016 MARCHAND Bernard, 78 ans

12/04/2016 BIDET Charles, 94 ans

13/04/2016 COUËDEL veuve COUËDEL Madeleine,

14/04/2016 VASSEZ Roger, 63 ans

15/04/2016 LEGOLLÈS Jean-Claude, 67 ans

20/04/2016 CHABOUD Maurice, 66 ans

05/05/2016 FRIOT veuve CHABOUD Madeleine, 94 ans

05/05/2016 RABU André, 85 ans

10/05/2016 NOBLET Albert, 86 ans

27/05/2016 MAILLARD Gilbert, 62 ans

06/06/2016 MABILAIS veuve GENDRON Marguerite, 97 ans

09/06/2016 GEORGET Philippe, 58 ans

10/07/2016 JAMIN veuve BRAUD Marie Louise, 96 ans

13/06/2016 CADRAN veuve LE QUENVEN Simonne, 94 ans

20/07/2016 FOURAGE Jean-Claude, 61 ans

27/07/2016 CHOTARD épouse MAILLARD Marie, 86 ans

01/08/2016 AQUILINA veuve MALLÉA Hélène, 97 ans

01/08/2016 MABIT veuve LERAY Yvonne, 83 ans

14/08/2016 GAVALAND veuve BOUCHÉ Maria, 93 ans

19/08/2016 BIZEUL veuve FLEURY Thérèse, 89 ans

17/08/2016 TREMBLAY veuve MARTIN Anne Renée, 77 ans

27/08/2016 AUFFRET veuve JOSEPH Denise, 84 ans

08/09/2016 GÉRARD veuve MOYON Alice, 87 ans

14/09/2016 COUËRON veuve BRETÉCHÉ Marie, 82 ans

10/09/2016 DAVID Jocelyn, 67 ans

03/10/2016 LEPAGE veuve POIRIER Clémence, 86 ans

05/10/2016 LAURENT veuve LEDUC Marie-Aimée, 83 ans

12/11/2016 GOURDON veuve ROLLAND Lucienne, 94 ans

17/11/2016 MORIN épouse JOSSO Thérèse, 78 ans

21/11/2016 POTET Samuel, 95 ans

Calendrier DES FÊTES 2017

6 janvier	Cérémonie des vœux - Horizinc	1 ^{er} avril	LES CASTORGNOLLES Fest Noz - Horizinc
11 janvier	CLUB RETRAITE ET LOISIRS Assemblée Générale - Horizinc	4 avril	PAYS DE BLAIN Spectacle Semaine Développement durable Horizinc
21 janvier	LA CANTILENE Concert - Horizinc	8 avril	ÉCOLE ST-SAUVEUR Brin de culture - École St-Sauveur
28 janvier	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS St Barbe - Horizinc	8 avril	GÉNÉRATION'S CASTORS Repas - Horizinc
3 & 4 février	AL SECTION THEATRE Café Théâtre - Horizinc	15 avril	ACCA Repas - Horizinc
5 février	AL LA MINOTE Concert - Horizinc	29 avril	FOOTBALL Repas - Horizinc
12 février	ASSOCIATION UNC Loto - Horizinc	7 mai	LES PARENTS DES P'TITS FÉLIX Vide-greniers - Horizinc
16 février	AMICALE DES DONNEURS DE SANG Don du sang - Horizinc	12,13 14 mai	MUNICIPALITÉ Petit Festival de La Paix - Horizinc
3, 4 & 5 mars	MUNICIPALITÉ Printemps des poètes - Horizinc	14 mai	OGEC Rallye Vélo - Grande Salle de la Minoterie
5 mars	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS Loto - Horizinc	26, 27 & 28 mai	AL SECTION THÉÂTRE Théâtre Jeunes - Horizinc
9 mars	CLUB RETRAITE ET LOISIRS Repas - Horizinc	10 & 11 juin	AL DANSE Gala - Horizinc
11 mars	OGEC Paëlla - Horizinc	17 juin	ÉCOLE FÉLIX-LECLERC Fête de l'école - Horizinc
11 mars	AL SECTION THÉÂTRE Spectacle - Horizinc	24 juin	AL LA MINOTE Concert - Horizinc
12 mars	LOTO Tennis - Horizinc	25 juin	ÉCOLE ST-SAUVEUR Fête de l'école - Parc de la Minoterie
18 & 19 mars	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS Graines d'Artistes - Horizinc	29 juin	GYM Assemblée Générale - Horizinc
18 mars	LES PARENTS DES P'TITS FÉLIX Repas - Horizinc	3 août	CLUB RETRAITE ET LOISIRS Repas - Horizinc
25 mars	CONCERT'E VOUS Concert - Horizinc	22 août	UNC Méchoui - Salle Blé Noir
25 mars	AL LA MINOTE Carnaval	9 septembre	MUNICIPALITÉ Forum des associations - Salle des sports
31 mars	CSC TEMPO Conférence Les enfants face au numérique Horizinc		

Calendrier DES FÊTES 2017

14 septembre	AMICALE DES DONNEURS DE SANG Don du sang - Horizinc	19 novembre	LES PARENTS DES P'TITS FÉLIX Vide-greniers - Horizinc
16, 17 septembre	Journées du Patrimoine	25 novembre	MUNICIPALITÉ Concert - Horizinc
16 septembre	BASKET Loto - Horizinc	1 ^{er} décembre	AL SECTION THÉÂTRE Spectacle - Horizinc
7 octobre	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS Repas - Horizinc	2 décembre	FOOTBALL Loto - Horizinc
7 octobre	MUNICIPALITÉ Concert Celtomania - Horizinc	3 décembre	TENNIS CLUB DE BOUVRON Loto - Horizinc
14 octobre	MUNICIPALITÉ Repas des aînés - Horizinc	8 décembre	MUNICIPALITÉ Spectacle de Noël - Horizinc
21 octobre	CONCERT'E VOUS Concert - Horizinc	9 & 10 décembre	AL SECTION THÉÂTRE Spectacle - Horizinc
29 octobre	GENERATION'S CASTORS Balade Moto - Horizinc	10 décembre	GYM Loto - Horizinc
11 novembre	FOOTBALL Loto - Horizinc	16 décembre	AL SECTION ÉCOLE DE MUSIQUE Marché de Noël - Horizinc

À noter dans votre agenda :

Invitation

Tous les Bouvronnais sont invités à l'inauguration de la mairie rénovée et accessible samedi 11 février 2017

Au programme :

- à partir de 10h00 : portes ouvertes pour découvrir les locaux et l'exposition des œuvres réalisées par les artistes qui ont participé aux Journées du Patrimoine 2016 sur le thème du patrimoine bouvronnais
- à 11h30 : inauguration officielle suivie du verre de l'amitié.